

CONTENUS (CE QUE L'ÉLÈVE APPREND)	
Objectifs	Niveau de complexité (contrôlabilité)
<ul style="list-style-type: none"> Répartir la réalisation de la tâche sur plusieurs séquences Utiliser divers moyens d'action dans le but de tenir compte des intérêts des élèves. Utiliser des affiches (ressources) illustrant les actions motrices (compétence AGIR) ou les principes d'actions (compétence INTERAGIR). Proposer des tâches d'acquisition de savoirs supplémentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer ou augmenter les contraintes pour une même tâche : <ul style="list-style-type: none"> nombre d'actions à choisir; actions plus simples ou plus complexes; nombre de consignes; type de matériel, types de contraintes : temps, espace, ajout d'un principe d'action en sport collectif, etc. Diviser la tâche. Donner des exemples pour chacune des étapes de la démarche. Offrir un choix d'actions motrices ou d'enchaînement d'actions de niveau de difficultés variés. Offrir des types d'activités variés liés à la compétence à développer. Prévoir des activités d'enrichissement pour répondre aux besoins de certains élèves (ex. : boîte à outils, recherche, présentation, coach, boîte à défis).

STRUCTURES (environnement dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation) ORGANISATION	
Regroupements d'élèves	Temps
<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux élèves de jouer différents rôles ou responsabilités (matériel à placer, vestiaire, documents à remettre, gestion du temps, arbitrage). Variation des regroupements d'élèves (individuel, dyade, équipe, grand groupe). Diminuer le nombre de partenaires dans une équipe. Former des équipes avec des joueurs du même calibre. 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir une routine d'accueil. Illustrer le déroulement de la période et le temps alloué à chacune des tâches. Utiliser divers outils de gestion du temps (chronomètre, sablier, minuterie). Accorder plus de temps si la tâche est plus difficile ou plus longue que prévue.
Lieux	Matériel pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> Donner un point de repère aux élèves pour le rassemblement en grand groupe : cerceau, cercle ou ligne de couleur au sol, cônes, etc. Utilisation de coins ateliers ou de place privilégiée dans le gymnase (près de l'enseignant, loin de sources de distraction, etc.) Diviser le gymnase en offrant des espaces de travail (ou des aires de jeu) avec des niveaux d'habiletés différents. Identifier des points de repères afin d'aider l'élève à se situer lors de l'exécution d'un mouvement. Prévoir un espace pour afficher les différentes étapes de la tâche. 	<ul style="list-style-type: none"> Simplifier ou évacuer certains règlements afin que l'élève réussisse la tâche. Utiliser du matériel adapté. Mettre à la disposition des élèves le matériel nécessaire à la réalisation de la tâche : modèles, plans, etc. Variation des modes de travail selon les exigences de la situation: individuel, dyade, équipe, grand groupe, ateliers, projets, groupes d'intérêts, centres d'apprentissage, mini-leçons, monitorat, tutorat, visualisation, manipulation, jeux.

PRODUCTIONS (COMMENT L'ÉLÈVE MONTRE CE QU'IL A APPRIS)	
Mode de présentation des travaux	
<ul style="list-style-type: none"> Variation des types de productions attendues (enchaînement, plan d'action, journal de bord, portfolio, carnet d'apprentissage, vidéo). Permettre à l'élève d'exécuter seul la tâche devant l'enseignant. Utiliser des médiums de présentation différents (« live », enregistrement vidéo) 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre à l'élève de justifier ses choix d'actions à l'oral plutôt qu'à l'écrit. Faire verbaliser l'élève sur la démarche qui l'a amené à réaliser son plan d'action. Utiliser différentes formes de présentation du plan d'action (plan, schéma, dessin, présentation orale).

PROCESSUS (moyens avec lesquels se font les apprentissages et l'évaluation)	
Matériel didactique	Rythmes d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> Proposer un choix dans le matériel à utiliser (ballon, balle, foulard). Illustrer ou visionner la production attendue (vidéo) à des fins de modelage. Utilisation de la capture vidéo à des fins de rétroaction et de régulation. Offrir un aide-mémoire illustré de la tâche à réaliser. Modéliser une action à exécuter, la démarche ou la production attendue. <p>Stratégies pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Présenter la démarche de travail de différentes façons (séquences, produit fini, par étapes). Utiliser le monitorat et le tutorat avec certains élèves. Diversifier les méthodes d'apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> travailler avec de la musique, travailler avec un pair. 	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer à l'avance la durée de la tâche et permettre de brèves pauses en cours de réalisation. Découper la tâche en étapes et en sous-étapes. Prévoir des tâches « défis » pour des élèves plus rapides.
	Niveau de complexité (contrôlabilité)
	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des choix d'actions ou d'enchaînements du plus simples au plus complexes. Prévoir des activités obligatoires et facultatives.
Stratégies cognitives	
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser diverses approches pédagogiques : pratique guidée, enseignement explicite, apprentissage coopératif, apprentissage par les pairs, etc. Utiliser des repères visuels. Démontrer. Fournir un aide-mémoire avec des pictogrammes afin d'illustrer la démarche du développement de la compétence (planifier, réaliser effectuer un retour réflexif). Diversifier les modalités d'entrée de l'information (visuelle, auditive et kinesthésique) ou les types de consignes (collectives, individuelles, fermées, ouvertes, pictogrammes, reformulation, rappel). Fournir des supports visuels à des fins d'activation des connaissances, de rétroaction et de régulation (image, photo, film, vidéo, livres, sites Internet, télévision). Demander à l'élève de faire un inventaire de ses idées (liste, aide-mémoire) et consulte diverses ressources (livres, vidéos). Modéliser une action à exécuter, la démarche ou la production attendue. Effectuer un retour réflexif (entrevue, observation directe, autoévaluation, coévaluation, évaluation collective orale, liste de vérification, etc.). Décrire les rôles et les tâches de chacun en fonction de la tâche à réaliser. Préciser et rappeler l'intention, la durée de la tâche, avant et pendant la réalisation de la tâche. Questionner les élèves, les faire reformuler, pour clarifier les idées et vérifier leur compréhension. Valoriser l'effort et les progrès, les souligner régulièrement. 	

Flexibilité
(pour tous les élèves)

Souplesse qui permet d'offrir des choix planifiés à l'ensemble des élèves au moment des situations d'apprentissage et de l'évaluation. | Le niveau de difficulté des tâches à réaliser, les exigences ou les critères d'évaluation des compétences visées ne sont pas modifiés. | Bulletin unique.

CONTENUS (CE QUE L'ÉLÈVE APPREND)	
Objectifs	Niveau de complexité (contrôlabilité)
<ul style="list-style-type: none"> Offrir la possibilité de varier les choix d'actions motrices (marcher au lieu de courir, transporter le ballon au lieu de le dribbler) en fonction de la difficulté, de la limitation fonctionnelle ou du handicap moteur. 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des stratégies visuelles (pour illustrer les séquences temporelles; indiquer le début et la fin des activités; sélectionner le travail; fournir une liste d'étapes à faire. Utiliser des outils de gestion du temps : agenda, minuterie pour indiquer la durée du temps disponible pour compléter la tâche, calendrier, horaire visuel de la séance, etc. Fractionner la tâche : donner plusieurs petites tâches courtes plutôt qu'une longue tâche. Donner des exemples pour chacune des étapes. Donner des explications supplémentaires; utiliser l'écrit comme soutien à la parole pour faciliter l'acquisition de nouveaux concepts. Adapter le niveau de complexité de la tâche en fonction des caractéristiques de l'élève.

PROCESSUS (moyens avec lesquels se font les apprentissages et l'évaluation)	
Matériel didactique	Rythmes d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des pictogrammes pour illustrer les étapes de réalisation. 	
	Niveau de complexité (contrôlabilité)

STRUCTURES (environnement dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation) ORGANISATION	
Regroupements d'élèves	Temps
<ul style="list-style-type: none"> En INTERAGIR, permettre à l'élève de réaliser la tâche avec un seul partenaire plutôt que plusieurs. Attribuer à un élève un rôle particulier (gardien, défenseur, arbitre) dans le jeu. 	<ul style="list-style-type: none"> Fractionner la tâche sur plusieurs périodes, la faire le matin plutôt que l'après-midi ou durant une journée pédagogique, permettre des pauses supplémentaires.
Lieux	Matériel pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'un autre local avec surveillance. Choisir un emplacement stratégique au gymnase avec le moins de stimuli possible selon les caractéristiques de l'élève. Enlever les images affichées en gymnase qui ne sont pas en lien avec la classe. Adapter l'environnement (restreindre ou augmenter les limites du terrain, délimiter une zone de jeu). 	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les activités collectives et individuelles : <ul style="list-style-type: none"> <i>adaptation d'un équipement ou utilisation d'équipement adapté; ajustement de la hauteur; adaptation des règlements; adaptation de la vitesse; adaptation de la durée.</i> Lors de variation d'une activité, ne changer qu'une variable (règle) à la fois.

Modalités
<ul style="list-style-type: none"> Écoute de la situation d'apprentissage ou d'évaluation sur bande sonore, à l'aide de Word Q ou d'un partenaire. Diminuer le nombre de partenaires en fonction de la tâche à réaliser (un ou deux partenaires au lieu de plusieurs). Choisir les membres de l'équipe en fonction de l'élève en difficulté. Accorder l'aide d'un partenaire pour la planification de l'enchaînement d'actions. Rétroagir et rediriger fréquemment l'élève lors de l'exécution d'une tâche plus complexe. Laisser le temps d'observer les autres avant de débiter une tâche, laisser un délai de réponse. Demander de reformuler ce que l'élève a compris des consignes. Permettre à l'élève de bouger, de se lever pendant les explications. Retirer un ou quelques éléments observables (éléments favorisant la compréhension des critères). Toutefois, ces retraits ne doivent pas empêcher l'évaluation du critère. Accorder plus de temps pour effectuer la tâche (1/3).

PRODUCTIONS (COMMENT L'ÉLÈVE MONTRE CE QU'IL A APPRIS)	
Mode de présentation des travaux	
<ul style="list-style-type: none"> Permettre à l'élève d'utiliser son plan de travail lors de la présentation de son enchaînement d'actions. Réduire la tâche de l'élève (ex : 3 mouvements au lieu de 5 dans un enchaînement). 	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer les distances à parcourir ou le temps de pratique régulière (7 au lieu de 10 min.). Proposer une tâche parallèle. Permettre à l'élève de répondre aux questions à l'oral plutôt qu'à l'écrit.

ATTENTION : Frontière fragile entre **adaptation** et **modification**. La **modification** a une incidence sur le parcours scolaire et la sanction des études.

Adaptation
(élèves ciblés)

MESURES INSCRITES AU PLAN D'INTERVENTION

Pour l'élève qui a bénéficié d'interventions systématiques, fréquentes et ciblées et pour lequel la flexibilité pédagogique ne suffit pas à répondre à ses besoins, des ajustements ou des aménagements des situations d'apprentissage et d'évaluation seront mises en place. | L'adaptation s'adresse à l'élève présentant des besoins particuliers et ayant la capacité cognitive de développer ses compétences disciplinaires comme un autre élève de sa classe si on lui fournit les outils et les moyens nécessaires pour qu'il puisse démontrer le développement de sa compétence. | Le niveau de difficulté des tâches à réaliser, les exigences ou les critères d'évaluation des compétences visées ne sont pas modifiés. | Le lien entre la mesure d'adaptation et le besoin de l'élève doit être établi dans le PI | Bulletin unique

CONTENUS (CE QUE L'ÉLÈVE APPREND)	
Objectifs	Niveau de complexité (contrôlabilité)
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire le nombre de composantes de la compétence. • Abaisser les exigences de la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • exigences nettement en deçà du niveau enseigné; • proposer une tâche moins élaborée (quantité, longueur...). • Retirer un ou deux critères d'évaluation. • Donner des indices ou faire des suggestions qui orientent significativement les choix lors de l'élaboration du plan d'action. • Évacuer plusieurs éléments de connaissances en Agir, en Interagir ou en Adopter. 	

PROCESSUS (moyens avec lesquels se font les apprentissages et l'évaluation)	
Matériel didactique	Rythmes d'apprentissage
	Niveau de complexité (contrôlabilité)
Stratégies cognitives	
<ul style="list-style-type: none"> • Planifier pour l'élève (aide de l'enseignant ou d'un pair). 	

STRUCTURES (environnement dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation) ORGANISATION	
Regroupements d'élèves	Temps
<ul style="list-style-type: none"> • Voir adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir adaptation
Lieux	Matériel pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> • Voir adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir adaptation

PRODUCTIONS (COMMENT L'ÉLÈVE MONTRE CE QU'IL A APPRIS)	
Mode de présentation des travaux	
<ul style="list-style-type: none"> • Présenter une production attendue (prestation, enchaînement d'actions, etc.) moins élaborée (quantité, longueur, etc.). • Permettre à l'élève d'avoir son plan d'action en mains lors de sa prestation. 	

ATTENTION : La **modification** a une incidence sur le parcours scolaire et la sanction des études.

Modification
(mesure exceptionnelle)

MESURES INSCRITES AU PLAN D'INTERVENTION

Pour l'élève qui a bénéficié d'interventions systématiques, fréquentes et ciblées et pour lequel les adaptations ne suffisent plus à répondre à ses besoins, les attentes et les exigences du programme de son cycle d'âge seront modifiés. | La modification s'adresse aux élèves HDAA qui ont un retard important dans leurs apprentissages. | Le niveau de difficulté des tâches à réaliser, les exigences ou les critères d'évaluation des compétences visées sont modifiés. | Les modifications ont un impact sur le cheminement scolaire de l'élève. | Le lien entre la modification et le besoin de l'élève doit être établi dans le PI | Bulletin modifié.